



# La lettre du maire

Supplément du Journal Municipal

Avril 2010

## Bilan de mandat

Voici deux ans, vous m'avez confié la tâche lourde, mais exaltante, d'administrer notre commune et de la faire évoluer, après des années d'immobilisme, vers une plus grande qualité de vie. Avec l'équipe municipale, nous nous employons depuis 2008 à mettre en œuvre le projet pour lequel nous avons été élus et à veiller à ce que nos engagements soient tenus.

Beaucoup de choses ont déjà été faites, d'autres sont en gestation. Elles nécessitaient, auparavant, une réorganisation des services, la mise en place d'une gestion rigoureuse, et une réflexion menée au sein de nombreux groupes d'étude.

Tout ce travail est conduit dans la plus grande transparence et la population régulièrement informée de son avancement. Chacun peut d'ailleurs en juger lors des réunions de compte rendu de mandat que nous nous sommes engagés à tenir chaque année. En 2010, au-delà d'une simple réunion, nous proposerons aux Peymeinadois une exposition qui se tiendra à la Salle des Fêtes, les 24 et 25 avril prochains. Cette exposition sera ouverte en séance publique le vendredi 23 avril à 18 heures. Elle retracera les réalisations déjà effectuées et les grands projets en cours sur lesquels la population sera consultée. Vous y rencontrerez les

élus en charge des dossiers. Ce sera l'occasion de leur poser vos questions et d'obtenir toutes les précisions souhaitées. Vous pourrez également faire part de vos observations et de vos suggestions sur un registre qui sera ouvert à cet effet.

Depuis deux ans, un effort important a été consenti pour une animation de la cité et les commerçants de Peymeinade y ont pris une part importante avec des manifestations qui feront date, comme la Fête du Printemps, des Roues et des Moteurs ou encore la grande braderie annuelle. Ces animations représentent des investissements importants en temps, en énergie et en argent, mais les retours ne sont pas forcément au niveau des espérances. Or commerçants et artisans constituent l'essentiel du tissu économique de notre commune et il est important d'en assurer la pérennité avec le réflexe «Achetez à Peymeinade». Nous y consacrerons une enquête dans le prochain journal municipal à paraître en juin et vous serez surpris de constater le nombre de commerces et de petites entreprises susceptibles de répondre à vos demandes dans des conditions aussi intéressantes qu'aillieurs, à qualité égale, avec en plus l'avantage de la proximité.

**Françoise Brousteau**  
Maire de Peymeinade

### Un compte rendu de mandat sous la forme d'une exposition

Madame le Maire et le Conseil municipal accueilleront la population le vendredi 23 avril 2010 à 18 heures à la Salle des Fêtes pour l'ouverture de l'exposition consacrée au compte rendu d'activités après deux années d'exercice du mandat. L'exposition sera ouverte le samedi 24 avril de 9h à 19h et le dimanche 25 de 9h à 13h.

### Les inscriptions scolaires à compter du 1<sup>er</sup> avril

Le Service des Ecoles procède aux inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire 2010/2011 depuis le 1er avril 2010. Sont concernés les enfants domiciliés sur la commune et non scolarisés à ce jour, et les enfants nés en 2007 devant intégrer une classe maternelle. Les parents de ces enfants doivent se présenter en Mairie munis de 2 justificatifs de domicile, du livret de famille et d'un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité.

### Accueil des nouveaux Peymeinadois

Françoise Brousteau, maire de Peymeinade, accueillera à la mairie les nouveaux habitants de la commune, le jeudi 29 avril à 18 heures, au cours d'une réception publique animée par les chanteurs et musiciens de l'Aïgo Vivo de Spéracèdes. Une façon bien provençale de leur souhaiter la «Bèn-Vengudo»

## BRÈVES

*Le brûlage de déchets verts effectué dans les propriétés entraîne des nuisances pour le voisinage et l'environnement. Devant la recrudescence de ces feux, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, le maire signera prochainement un arrêté pour réglementer cette pratique. Il est rappelé que la déchetterie de Piccourenc accueille gratuitement ce type de déchets.*

*Les élections régionales, à Peymeinade, ont connu une plus grande participation au second tour (54,70% contre 46,07%) et donné les résultats suivants : Allemand (PS, Europe écologie, Front de gauche) 39,54%, Franco (UMP) 39,01%, Le Pen (FN) 21,45%. André Aschieri, maire de Mouans-Sartoux et tête de liste Europe Ecologie au 1er tour, a été élu vice-président du Conseil régional PACA.*

*Le Conseil municipal des Jeunes Peymeinadois s'est réuni pour la deuxième fois le samedi 27 mars dernier à la mairie, sous la présidence de Madame le Maire et en présence de nombreux élus.*

### Peymeinade A21

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un Agenda 21 communal, le questionnaire, distribué avec le Journal municipal de mars, et présent sur le site de la commune, a pour but de recueillir l'avis de la population sur les grands thèmes du développement durable. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, merci de le déposer ou de le retourner rempli, à la mairie avant la fin avril.

## L'OMJAC évolue désormais dans le cadre intercommunal

Le nouveau Conseil d'Administration de l'OMJAC s'est réuni le 18 mars 2010 au siège de l'association sous la présidence d'Eric Alunno et a procédé à l'élection de son bureau.

La plupart des activités de l'Office étant de la compétence de Terres de Siagne, celui-ci évolue et s'organise aujourd'hui dans le cadre intercommunal. Fred Malherbe, assisté de Françoise Solarino, continue d'assurer la direction de l'OMJAC pour lequel le Conseil d'administration a fixé trois axes de développement : Sport et culture (*Enfant et adulte, loisir et compétition*), Centres de loisirs et Formation (*Anglais, Informatique*)



**Le Bureau de l'OMJAC :** Eric Alunno, *Président*

Didier Trouche, *Vice-président* - Andrée Marckert, *Vice-présidente*

Béranger Foltz, *Trésorier* - Pierre-Arnaud Bousigues, *Secrétaire*

## Solidarité Haïti : la commune remet 6 280€ à la Fondation de France

Lors de la réunion de remerciements aux artistes de la commune pour leur participation au grand gala en faveur d'Haïti, Madame le Maire avait remis à la représentante de la Fondation de France, un chèque de 3 280€. Au cours de la séance du

jeudi 1er avril, le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, une subvention de 3 000€. Soit une somme totale de 6 280€ collectée par la commune et ses habitants pour participer, à leur mesure, à l'effort de solidarité international en faveur des Haïtiens.

### L'animation bat son plein à Peymeinade

Les manifestations du Printemps des Poètes à peine terminées, le Carnaval des enfants envahissait l'avenue de Boutiny le samedi 26 mars et le temps d'un spectacle de Café-Théâtre pour les anciens le dimanche, voici le cirque qui s'annonce à grand renfort de cymbales pour la semaine du 12 au 17 avril... Sans compter les conférences et les séances de cinéma spéciales seniors en matinée. (Programme à l'Office de Tourisme)



*Au moment de boucler cette Lettre, nous apprenons le décès de Guillaume Molinès dans un accident de la route. Il avait 16 ans ! Le Maire et le Conseil municipal de Peymeinade s'associent à la douleur de sa famille, bien connue dans la commune, et lui adressent leurs plus sincères condoléances.*